

REUNION PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2007

Présidence de M^{me} Josette MICHAUX, Présidente.

MM. GABRIEL et FANIEL siègent au bureau en qualité de secrétaires.

M. le Gouverneur et M^{me} la Greffière provinciale assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 15 h 08.

M^{me} LA PRESIDENTE.- Prenez place s'il vous plaît. Je déclare la réunion ouverte.

Je demande aux Chefs de groupe s'ils ont des membres à excuser. Monsieur BECKERS ?

M. BECKERS.- M^{me} FRENAY et M^{elle} SEPULVEDA.

M^{me} LA PRESIDENTE.- Monsieur GEORGES ?

M. GEORGES.- Sabine MAQUET demande à être excusée aujourd'hui.

M^{me} LA PRESIDENTE.- Monsieur DODRIMONT ?

M. DODRIMONT.- Outre M^{me} REMACLE, M. CULOT sera excusé pour toute la séance.

M^{me} LA PRESIDENTE.- Monsieur DRION ?

M. DRION.- M^{me} STOMMEN.

M^{me} LA PRESIDENTE.- Souvent, on me dit que je prends mon air d'institutrice, mais je me croirais presque dans une cour de récréation ! S'il vous plaît.

I.- Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion précédente

M^{me} LA PRESIDENTE.- Premier point de l'ordre du jour. Je donne la parole à M. le Premier Secrétaire pour la lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2007.

(M. GABRIEL, Premier Secrétaire, donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2007).

L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

II.- Communication de M^{me} la Présidente

M^{me} LA PRESIDENTE.- Une petite communication. Vous trouverez sur vos bancs, les trois amendements budgétaires déposés en réunion des commissions spécifiques compétentes, examinés en réunion de la septième commission et qui seront soumis au vote de l'assemblée demain, préalablement au vote sur le projet de budget 2008.

Je vous informe également, et ceci est je pense tout à fait joyeux, qu'un drink vous sera offert demain, au terme de nos travaux et vous êtes les bienvenus.

III.- Poursuite de la discussion des dossiers budgétaires

M^{me} LA PRESIDENTE.- Nous poursuivons aujourd'hui la discussion sur le compte et les dossiers budgétaires 2008, à savoir : arrêt des comptes provinciaux 2006, perception des taxes provinciales pour l'année 2008, budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2008 et 1^{ère} série d'emprunts de couverture des dépenses extraordinaires 2008.

Nos travaux d'aujourd'hui sont consacrés exclusivement aux interventions des chefs de groupe.

L'ordre de passage est déterminé comme suit :

1. le groupe ECOLO ;
2. le groupe PS ;
3. le groupe CDH-CSP ;
4. le groupe MR.

J'invite directement M. BECKERS à venir à la tribune. Vous avez la parole, Monsieur le Conseiller.

M. BECKERS (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Madame la Présidente, Monsieur le Gouverneur, Madame et Messieurs les Députés provinciaux, chers Collègues, nous revoici au cœur d'un des temps forts qui rythment la vie de notre Conseil provincial : la session budgétaire préparatoire au budget 2008.

Et d'emblée, insistons sur la nouveauté de cette session : elle ne concerne plus que les comptes de l'exercice 2006 et le projet de budget 2008. Exit, donc, les rapports d'activités que nous retrouverons dorénavant à la nouvelle session de mars.

Etonnement de notre part, lorsque nous avons découvert cette modification il y a à peu près un mois, puisqu'elle faisait partie intégrante de notre déclaration de chef de groupe 2006. Heureux donc de voir que la majorité partageait enfin cette analyse, estimant qu'elle allait permettre d'améliorer quelque peu le fonctionnement de notre institution.

Analyser le budget, examiner les nombreux articles budgétaires, c'est en démocratie un moment très important pour découvrir les projets d'avenir, vérifier leur pertinence et voir si les dépenses ont été adaptées en conséquence.

Les volumineux documents préparatoires nous sont arrivés quelque dix jours avant le début de la session, et certaines annexes uniquement en séance de commission, ce qui est un délai fort court, vous en conviendrez.

S'il est vrai que les délais légaux sont respectés, nous voulons pouvoir analyser et contrôler les propositions du Collège provincial dans des conditions optimales. C'est pourquoi, nous souhaiterions, comme nous l'avons déjà indiqué, que ce délai soit encore un peu allongé afin qu'à l'avenir, les documents budgétaires nous parviennent au moins 15 jours avant le début de la session.

Pour ce qui concerne le compte, je ne m'y attarderai pas outre mesure et vous renverrai plutôt à l'avis de la Cour des comptes. Signalons cependant que celle-ci relève dans le domaine des procédures de recouvrement des prêts au logement accordés par la Province, un suivi insuffisant des débiteurs défaillants. Par ailleurs, le compte ne fait jamais que refléter avec le plus d'exactitude possible, l'évolution quotidienne des recettes et dépenses de l'Institution provinciale et est donc plus un constat qu'autre chose.

Venons-en maintenant au projet de budget 2008.

Ce projet, tel qu'on nous le présente, nous semble dans la continuité du budget 2007 et lorsque nous l'examinons sous l'angle de la saine gestion, il nous apparaît conçu avec plus de rigueur et apporter sur ce plan des améliorations par rapport à celui de l'an passé.

Nous avons d'ailleurs été favorablement impressionnés par la démarche de « plan stratégique de gouvernance » développé dans la note de politique générale, en ce sens qu'il prévoit de travailler sur une période de cinq ans pour définir les grands axes de la politique financière et de définir des balises pour chaque catégorie de dépenses.

Faut-il voir dans cette vue plus prospective la touche personnelle du nouveau Député en charge des finances ? Je vous laisse le soin d'en juger.

(Applaudissements sur les bancs de la majorité).

Pour ECOLO, une des façons d'examiner ce projet est évidemment de l'analyser surtout et avant tout sous l'angle du développement durable, principalement de tout ce qui concerne les économies d'énergie. Et encore une fois, rappelons-le, en abordant les choses sous cet angle, non seulement, nous permettons d'améliorer notre environnement, mais nous permettons également à la Province, donc à nos concitoyens, d'effectuer d'importantes économies financières, via des dépenses amoindries liées à l'énergie.

Il est vrai que nous retrouvons à divers endroits de votre note de politique générale une préoccupation par rapport au développement durable, mais, à nos yeux, la traduction chiffrée de ce souci nous semble encore pouvoir être améliorée significativement.

Nous souhaiterions, notamment, que pour les bâtiments provinciaux, l'on continue et que l'on amplifie les campagnes d'isolation, les remplacements de chaudières, le désamiantage, le recours à l'eau de pluie et l'installation de panneaux solaires et de panneaux à cellules photovoltaïques, notamment sur les nouvelles

toitures. La principale accélération devrait concerner l'étude énergétique des bâtiments, telle que nous la proposons d'ailleurs dans un amendement budgétaire. Il serait utile d'envisager, lorsque les finances provinciales ne permettent pas d'avancer suffisamment rapidement dans ce domaine, de recourir aussi aux tiers investisseurs ou de solliciter la Banque européenne d'investissements.

Un autre élément concret de dépense sur lequel nous souhaiterions que l'on se penche et qu'on essaie de diminuer vigoureusement est l'utilisation du papier et le recours aux envois postaux, tous deux intimement liés. Nous sommes conscients que cela est également une priorité pour le Collège, mais souhaiterions une accélération dans ce processus et une mise en œuvre de moyens plus importants pour y arriver. Un amendement budgétaire déposé par notre groupe va également dans ce sens.

Je souhaiterais maintenant aborder la note de politique générale du Collège provincial pour la mettre en perspective avec l'année qui vient de s'écouler et confronter certains événements à la vision que souhaite véhiculer le Collège par le biais de cette note.

Il est vrai que cette confrontation s'appliquerait plutôt à la note de l'année passée, mais celle de cette année nous semblant s'inscrire assez logiquement dans la continuité de la précédente, la démarche nous semble tout aussi pertinente.

Ce qu'il faut cependant relever, lorsque l'on fait la comparaison entre les notes 2007 et 2008 est, dans cette dernière, une référence plus insistante à l'approche « développement durable » et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Mais dans les faits, il fallait plutôt une bonne dose de flegme pour ne pas sourire lors de la séance thématique sur le développement durable en voyant un député provincial, et non des moindres, sortir d'une voiture, une 4X4, vantant les biocarburants lorsque l'on sait que la flotte de la Province est constituée essentiellement de véhicules utilisant le diesel ou l'essence alors que l'utilisation du LPG est quasiment inexistante.

Et que dire lorsque le député provincial en charge de la qualité de la vie et de l'environnement vante les primes pour les chauffe-eau solaires qu'il a mis tant d'années à combattre lorsque nous les proposons. La Province de Liège, faut-il le rappeler, a d'ailleurs été la dernière à les octroyer.

M. PIRE, Député provincial.- C'est n'importe quoi ! Il n'était pas là !

M. BECKERS.- Elle a également raté le coche lors de l'appel d'offre groupé pour le marché de fourniture d'électricité à 80 institutions publiques, communes et CPAS. Ce marché a été attribué, je vous le rappelle, à Electrabel, alors que des normes environnementales auraient pu être ajoutées au cahier des charges afin d'aboutir comme en Province de Brabant, à une fourniture d'électricité verte à un prix concurrentiel pour tous les partenaires.

M. PIRE, Député provincial.- Vous auriez dû céder votre place à M^{me} RUIZ parce que si elle avait été chef de groupe, elle ne dirait pas des bêtises comme vous.

M^{me} RUIZ.- Je suis d'accord avec M. BECKERS.

M. BECKERS.- Non, nous estimons qu'une politique réaliste et efficace ne peut se concevoir que si l'on utilise à tous les niveaux une vision transversale du développement durable. Et puisque cela semble

aussi être la volonté du Collège, j'aimerais reprendre ici la suggestion formulée par Vincent MIGNOLET pour le groupe PS, de voir la Province coordonner au niveau de son territoire une commission de développement durable. Cette démarche qui est déjà appliquée ailleurs, dans le Département de l'Heure en France, mais aussi plus proche de nous, dans la commune de Seraing, à l'initiative de nos conseillers, aurait l'énorme avantage de rassembler autour d'une seule table tous les acteurs économiques, sociaux et associatifs, afin d'analyser les projets de relance et de développement sous l'angle du développement durable.

La région liégeoise aurait bien besoin d'une telle force fédératrice, je pense par exemple au dossier de la mobilité qui n'arrive pas à décoller et où trois projets différents sont développés en concurrence pour trois acteurs.

Un autre angle d'approche qui nous semble tout aussi important est celui de la bonne gouvernance, tant il est vrai qu'il ne peut y avoir de bonne politique que s'il y a conjointement une bonne gouvernance. Madame et Messieurs les Députés provinciaux, pour vous avoir entendu l'affirmer à plusieurs reprises, nous sommes convaincus que vous en êtes, vous aussi, pleinement conscients.

Examinons donc ensemble quelques éléments qui nous semblent susceptibles d'améliorer celle-ci et abordons tout d'abord le fonctionnement des commissions provinciales.

Celles-ci se réunissent, pour la plupart, régulièrement, mais, à notre grand étonnement, avec parfois un seul point à leur ordre du jour. Nous pensons, en tout cas, que des séances de commission qui ne durent, par exemple, qu'un quart d'heure, et cela se produit encore plus souvent qu'on ne l'imagine, sont contreproductives, notamment par rapport au temps de déplacement nécessaire pour s'y rendre.

Une amélioration significative serait, en tout cas, lorsqu'on ne peut éviter de n'avoir qu'un seul point à l'ordre du jour, de présenter celui-ci de manière plus détaillée, en faisant appel notamment aux services provinciaux. Cela se fait de temps en temps mais je pense qu'il faudrait pouvoir généraliser cette façon de procéder.

Il nous semble également qu'une présentation plus attractive des points à examiner serait de nature à enrayer un certain absentéisme.

Cela ne nous semble en tout cas pas un signe de bonne gouvernance que d'accepter que ces commissions n'assument que le service minimum et suscitent aussi peu d'intérêt auprès des Conseillers qui en font partie.

Combien de fois ne se résumeraient-elles pas à un exposé des points et à un vote si les Conseillers Ecolo n'intervenaient pas régulièrement pour poser des questions ou pour donner un avis.

DE L'ASSEMBLEE.- Oh !

M. BECKERS.- Les réponses données par les fonctionnaires provinciaux sont par ailleurs généralement satisfaisantes, celles des Députés provinciaux variant, elles, entre l'exhaustif et le très argumenté, mais parfois aussi entre le botté-en-touche, voire même l'excédé ou le condescendant. Il faut cependant relever, me disent mes collègues plus anciens que moi, une participation plus assidue que par le passé des Députés provinciaux au bureau et la présence de la Présidente du Conseil provincial dans quasi toutes les réunions des commissions, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir.

M. GILLES.- Député provincial-Président.- Flatteur !

(Applaudissements sur les bancs du groupe PS).

M. GEORGES.- C'est la Présidente que l'on applaudit.

M. BECKERS.- Un autre élément que nous souhaiterions examiner sous l'angle de la bonne gouvernance est celui du fonctionnement du Conseil provincial.

Et tout d'abord, venons-en à la nouveauté que l'on nous avait annoncée lors de la session d'octobre 2006 : les séances thématiques.

Entièrement filmées en direct par la télévision locale, elles allaient être, paraît-il, un signe de dynamisme et de transparence, de débat démocratique.

Loin de nous, l'idée d'en faire une première évaluation qui devra inévitablement se faire lors d'une prochaine séance du bureau, mais voici quelques éléments de réflexion.

Plutôt que de susciter un véritable débat d'idées permettant de rechercher le meilleur moyen de faire progresser et d'améliorer la politique provinciale dans le domaine abordé, elles nous semblent être avant tout une tribune offerte au Député provincial en charge du thème abordé afin de lui permettre d'étaler les actions qu'il a menées ou qu'il compte mener dans ce domaine.

Prenons le dernier en date : « Développement durable, Energie et Santé ».

M. MOTTARD, Député provincial.- Sur le budget, il n'y a rien d'autre ?

M. BECKERS.- Je parle de la note de politique générale et je fais une analyse en fonction d'un critère que j'estime intéressant.

M. MOTTARD, Député provincial.- On peut clôturer sur le budget alors ?

M. BECKERS.- Non, parce qu'il y aura des propositions qui vont suivre. Il y en a déjà une qui a été proposée.

Prenons le dernier en date : « Développement durable, Energie et Santé », où, avouons-le, la thématique initialement retenue, le développement durable, s'est vu adjoindre l'énergie et la santé pour mieux coller aux compétences du Député concerné.

Pour en revenir au déroulement de ces séances thématiques, il nous semble trop monocorde et des études d'audience devraient permettre de se rendre compte si le téléspectateur, qui a décidé de s'intéresser aux problématiques abordées, n'est pas rapidement rebuté, à la fois, par la technicité de certaines interventions, mais aussi par le manque de confrontation qui résulte du canevas mis en place pour ces émissions.

M. GILLES, Député provincial-Président.- Soyons populistes ! Mais quel rapport avec le budget ?

M. BECKERS.- Je viens déjà de le répéter, une première fois. Je l'ai d'ailleurs dit dans mon intervention, avec la note de politique générale.

M. GILLES, Député provincial-Président.- Vous devenez trop technique. Vous n'allez pas intéresser la presse ; elle n'est d'ailleurs déjà plus là !

M. BECKERS.- En examinant le fonctionnement du Conseil provincial sous l'angle de la bonne gouvernance, il nous est difficile de ne pas évoquer l'incident particulièrement désagréable qui s'est produit lors de la séance du Conseil provincial du 5 juillet...

M. MESTREZ, Député provincial.- On est d'accord avec vous.

M. BECKERS.- ... à savoir le retrait de parole appliqué par la Présidente à notre conseillère alors qu'elle s'exprimait à la tribune sur un point de l'ordre du jour. Cet incident est particulièrement grave parce que l'on touche là aux fondements mêmes de ce qui fait notre démocratie représentative, à savoir permettre à un élu, porteur de toute sa légitimité, de s'exprimer dans une enceinte représentative. Ceci est d'autant plus choquant que de telles atteintes à la liberté d'expression, dans un contexte d'assemblée représentative, sont quasi inexistantes dans un pays comme la Belgique.

M. GILLES, Député provincial-Président.- Pourquoi ne vas-tu pas en Chine avec ton collègue du Brabant wallon ?

(Tumultes).

M. BECKERS.- Toujours dans ce chapitre de la bonne gouvernance, je ne peux passer sous silence, également, un événement récent qui pourrait servir de contre-exemple en cette matière. Nous avons déposé, en avril dernier, en réunion de bureau, par l'intermédiaire de notre vice-présidente, une proposition très fouillée concernant un site Internet dédié au co voiturage.

M. MESTREZ, Député provincial.- Vous avez satisfaction et vous n'êtes pas contents !

M. BECKERS.- Sensibles aux arguments avancés par le Député provincial en charge de l'informatisation,...

M. PIRE, Député provincial.- Où est le problème ?

M. BECKERS.- ... qui nous expliquait notamment que les approches techniques devaient être approfondies ainsi que les aspects juridiques, nous nous sommes ralliés à sa demande de réexaminer ce point, le Député s'engageant à soumettre au bureau, dans les deux mois, une évaluation de l'évolution du projet.

Dès lors, la proposition n'étant pas encore inscrite à l'ordre du jour du Conseil provincial, ne voyant rien venir, nous avons questionné le Député concerné à plusieurs reprises et celui-ci nous a confirmé le

cheminement de ce dossier. Quelle ne fut donc pas notre surprise d'apprendre, lors de la conférence de presse de présentation du projet de budget 2008, que le Collège avait intégré notre proposition dans ses projets pour l'année à venir,...

M. PIRE, Député provincial.- Le Collège travaille trop vite ?

M. BECKERS.- ... sans être revenu en bureau pour y refaire le point comme cela était convenu et privant ainsi le Conseil provincial d'un débat sur la proposition tout en nous enlevant, par là même, la véritable paternité du projet.

M. MESTREZ, Député provincial.- Votre intérêt, c'est la visibilité ; ce n'est pas l'aboutissement de vos propositions, car rien ne vous empêche de le rappeler ici...

M. BECKERS.- Je viens de le rappeler.

M. MESTREZ, Député provincial.- ... et de dire que vous êtes très heureux de voir que l'on prend en considération vos propositions.

M. BECKERS.- Je suis en train d'examiner les choses sous l'aspect de la bonne gouvernance et puis c'est tout.

Comme on peut le constater, il y a parfois loin de la coupe aux lèvres dans ce domaine de la bonne gouvernance alors qu'elle est, semble-t-il, une préoccupation majeure du Collège provincial.

Ne soyons cependant pas pessimistes et constatons aussi, régulièrement, certaines adaptations, certains comportements, certains changements de comportement qui vont dans le bon sens mais soyons conscients qu'il reste encore pas mal de pain sur la planche pour atteindre ces objectifs.

Pour terminer, je vous soumetts une proposition qui rejoint l'idée du plan stratégique de gouvernance développée dans la note de politique générale du Collège. Ne pourrait-on pas constituer un groupe de réflexion qui accompagnerait le Collège et les hauts fonctionnaires provinciaux dans cette démarche. Ce groupe pourrait réunir des membres de chaque groupe démocratique de notre assemblée, mais également, pourquoi pas, des représentants de la Communauté française et de la Région wallonne. Il nous semble important à une époque où l'institutionnel hypothèque l'avenir du pays, de pouvoir réfléchir à une meilleure synergie entre les différents niveaux et à un modèle institutionnel plus efficace. Ce qui nous semble aussi intéressant est l'implication du personnel provincial dans cette démarche.

Faisons plus régulièrement appel aux compétences et suggestions de chacun, intéressons chacun au redéploiement de notre Province.

Merci pour votre bonne attention.

M. PIRE, Député provincial.- Un vent nouveau souffle chez Ecolo !

M. GILLES, Député provincial-Président.- Avez-vous entendu, Monsieur BRAUN ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe ECOLO).

M^{me} LA PRESIDENTE.- J'appelle maintenant M. GEORGES à la tribune. Vous avez la parole, Monsieur le Conseiller.

M. GEORGES (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Madame la Présidente, avant d'entrer dans le vif du sujet relatif aux discussions des comptes 2006 et du budget 2008, je souhaite, Madame la Présidente, vous remercier très sincèrement au nom du groupe socialiste de notre Conseil provincial.

Vous remercier pourquoi alors que la mission qui vous est confiée, vous l'aviez acceptée.

Vous remercier tout simplement, Madame la Présidente, car en quelques mois, votre mission de première dame à la présidence de notre assemblée, s'est enrichie de deux missions supplémentaires.

La première, on vous demande en plus aujourd'hui de jouer, en direct télévisé, le rôle de speakerine, d'animatrice de présentation et de gestion du temps et ce à la seconde près.

On vous demande aussi d'orchestrer nos travaux en distinguant bien les travaux budgétaires d'octobre des rapports d'activités qui, eux, interviendront en mars de l'année qui suit.

C'est expérimental bien sûr cette nouvelle méthode de travail, mais à mon humble avis, à notre humble avis, elle permet aussi aux membres des différentes commissions (et pas uniquement à la septième) de mieux définir l'impact budgétaire de nos décisions.

Mais, je vous en prie, Madame la Présidente, maintenez bien nos commissions et n'écoutez pas les Ecolos qui vont bientôt vous proposer une formule de consultation par mail, voire par courrier. C'est ce que j'ai deviné en écoutant l'intervention de mon collègue, Jean-Marie BECKERS, chef de groupe Ecolo, qui, sauf si j'ai été distrait, n'a pas eu la même intention que nous, à savoir vous remercier et vous rendre hommage pour votre travail.

Par contre, j'ai retenu que nous pouvions parfaitement assumer, suite aux quelques semaines qui viennent de s'écouler, le travail des commissions sans rapporteurs Ecolo. Je ferme la parenthèse et je poursuis concernant notre Présidente.

La toute première dame accueillie au perchoir de la présidence du Conseil provincial de Liège se voit donc confier d'importantes et nouvelles missions qui, comme d'aucuns voudraient le faire croire, son loin, très loin, des ronronnements de la routine à la présidence d'une vieille institution.

Merci donc, Madame la Présidente, pour votre dynamisme et courage pour la suite des missions qui vous seront encore confiées.

M^{me} LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur le Chef de groupe.

M. GEORGES.- Une analyse rapide du résultat global de l'exercice 2008, intégrant le résultat et les dépenses des exercices antérieurs, ainsi que les prélèvements en faveur du budget extraordinaire, présente un boni de 1.787.714 €.

Quant au budget à l'exercice propre, il est grosso modo à l'équilibre puisque nous enregistrons un total de recettes de 366.460.954 € pour un total de dépenses de 365.893.737 €

Que demander de plus ?

La réponse peut être toute simple. Admirez tout d'abord le chemin parcouru pour atteindre ces résultats positifs mais aussi et surtout, gardons le cap afin d'atteindre les objectifs annoncés suivant nos trois axes prioritaires : de redéploiement, de solidarité et de proximité.

Quel véritable plaisir pour les chefs de groupe de la majorité (et mon collègue et ami Philippe DODRIMONT ne me démentira pas) que de pouvoir valoriser, chaque jour davantage, les projets et réalisations d'une équipe cohérente qui n'a pas peur de mouiller son maillot.

Sans être trop long, j'épinglerai quelques dossiers qui font et feront la fierté de notre Province de Liège.

J'évoquerai tout d'abord l'Enseignement et je m'étendrai un peu plus sur le Sport, les grands événements, pour survoler ensuite les autres dossiers.

Concernant l'Enseignement et la Formation, d'abord la population scolaire.

Quand comme moi, on vit au quotidien au cœur d'une école, on sait que le combat est difficile tant pour garder un élève au sein de son établissement mais on sait aussi et surtout que le combat est également très difficile pour gagner l'inscription d'un nouvel élève.

Les membres de notre sixième commission « Enseignement et Formation » sont les témoins directs de la bonne santé croissante depuis 10 ans de notre population scolaire tant au niveau du secondaire que du supérieur et de la promotion sociale.

Même si la rentrée scolaire du 1er octobre 2007 nous annonce un léger tassement de la population, reconnaissons que ce résultat n'est pas le fait du hasard d'autant plus que dans les années à venir, nous allons subir les effets annoncés de la dénatalité.

Autre fait marquant de ces derniers jours : la fusion de nos trois Hautes Ecoles en présence de M^{me} la Ministre Marie-Dominique SIMONET, qui, chiffres à l'appui, a en nos murs souligné que notre Haute Ecole de la Province de Liège devenait, après fusion, la plus importante haute école de la Communauté française.

Ne boudons pas notre plaisir et soyons fiers de notre pouvoir organisateur qui, suggestion, devra ici aussi prioritairement favoriser les formations dans les métiers dits de pénurie. C'est une programmation que l'on demande de suivre de près dans l'enseignement secondaire mais aussi dans l'enseignement supérieur.

Un autre dossier qui a véritablement été porté par notre sixième commission, c'est l'ouverture de la première école de Belgique des cadets du feu.

J'ai personnellement pu assister samedi dernier à l'installation de cette école et sur les 140 candidats, notre Province en a sélectionné 94 pour la promotion 2007.

Nous avons donc des jeunes filles et des jeunes garçons de 15 ans qui durant trois ans, soit le mercredi après-midi, soit le samedi matin, suivront des cours de prévention et de lutte contre l'incendie, mais aussi et surtout ces écoles de cadets prépareront nos jeunes aux notions de solidarité, d'entraide, de premiers soins et de civisme. Quelle belle leçon de démocratie et de solidarité !

Ici également, notre groupe fait une suggestion, à savoir que nous souhaitons encourager notre Province à programmer dès à présent une nouvelle rentrée 2008 et comme on a compris que le département de l'école d'Aywaille n'avait pas pu s'ouvrir cette année, nous souhaitons aussi analyser le phénomène et faire en sorte que tous nos centres soient ouverts et opérationnels dès octobre 2008.

Les manuels scolaires mis à disposition de nos élèves, c'est aussi une nouvelle action que nous devons souligner.

Elle est originale, elle coûte à la Province mais elle en vaut la peine. Je citerai la mise à disposition progressive de manuels scolaires à l'intention de nos élèves du secondaire. Quel défi, quel progrès, quelle belle initiative !

Quand on sait qu'avec le temps dans nos écoles, l'appel à la photocopie généralisée devenait pratique courante, nous devons être conscients de cette initiative qui touchera tous nos élèves. Je dirai que c'est une petite révolution culturelle pour nos générations futures, une révolution qui devra aussi se baser sur une organisation de gestion des manuels prise en main par nos professeurs et, une nouvelle suggestion, par un organisme de contrôle interne qui supervisera l'éthique du choix des livres à confier à nos élèves.

Monsieur le Député responsable de l'Enseignement et de la Formation, je ne pourrai être plus long mais il nous serait particulièrement agréable de connaître le suivi du dossier FORAV qui, au départ d'un premier emploi, soutient une démarche de formation, avec un accompagnement trans-générationnel par des Maîtres compagnons ?

Abordons très rapidement le domaine des Sports, un domaine que je connais particulièrement bien puisque les responsables des Fédérations sportives m'ont confié pour 4 ans la présidence du Conseil supérieur des sports de la Communauté Wallonie-Bruxelles.

J'évoquerai tout d'abord la Maison des Sports de la Province de Liège. Un outil exceptionnel que l'on ne retrouve pas nécessairement dans nos autres provinces wallonnes ; un outil géré par une équipe efficace et polyvalent qui répond à toutes les demandes du monde sportif.

Ici également, nous devons dès à présent, nous interroger sur le succès croissant de la fréquentation des bureaux et des salles de réunion. Ne devrait-on pas, autre suggestion, envisager une extension de cet outil, voire une série d'antennes sportives dans nos différents arrondissements, à l'instar de ce qui se fait déjà pour nos différentes maisons d'accueil en Province de Liège.

Les grands événements sportifs. Un budget non négligeable en matière d'événements sportifs a été prévu au budget 2008.

Ne serait-il pas intéressant, autre suggestion, Monsieur le Député responsable des grands événements et Monsieur le Député responsable des Sports, de prévoir une série de grands événements sportifs à moyen mais aussi à long terme ?

Le Country Hall Ethias Liège. La métropole liégeoise dispose-t-elle d'un outil d'exception pour accueillir de grands événements sportifs et culturels ?

Force est de constater que notre Province avait perdu, faute d'infrastructure, l'organisation de nombreux événements depuis les années 90.

Aujourd'hui, nous retrouvons un outil performant d'une capacité de 7500 place en version spectacle et de 5000 places en version sportive.

Le groupe socialiste soutient et soutiendra cette initiative de valorisation d'une salle exceptionnelle et ce, dans un souci de dynamisation d'événements, événements qui devront aussi susciter des retombées économiques importantes tout en véhiculant une image positive et dynamique de notre Province.

Nous demanderons, autre suggestion, à nos délégués de nous tenir informés très régulièrement de l'évolution financière de ce grand et beau dossier Country Hall pour notre Province de Liège.

Le centre de formation pour sportifs de haut niveau de la Communauté française ; un dernier point que je souhaiterais évoquer en matière de sport puisqu'il y a un an déjà, le montage de ce dossier « Centre de formation pour sportifs de haut niveau en Communauté française » était à l'ordre du jour, était en pleine réflexion et de cette tribune, j'avais déjà évoqué le fait que la Province de Liège pourrait faire le maximum pour être reconnue comme centre ou parie du centre.

Mission accomplie puisque, un an après, deux pôles ont été choisis en Communauté française : on va dire, 1 Mons et 2 Liège.

Mais nous ne sommes qu'au milieu du chemin car de nombreuses fédérations sportives n'ont pas nécessairement choisi Liège prioritairement pour développer leur discipline sportive.

Aujourd'hui, notre Province de Liège ne devrait-elle pas, dans les prochains mois, sensibiliser les responsables fédéraux afin que Liège ne se contente pas de deux ou trois disciplines dont le handball et la natation, les autres disciplines comme le basket étonnement et la gymnastique ayant opté pour Mons.

Voilà pour les dossiers relatifs à l'Enseignement et au Sport.

J'ai longuement évoqué certains dossiers parmi d'autres qui sont peut-être des petits dossiers mais je crois que c'est important de le souligner ici de cette tribune. Nous retenons que de nombreuses initiatives autres s'annoncent pour 2008. L'analyse du budget nous le fait comprendre.

De manière générale, même si au sein du groupe nous pouvons évoquer certains autres projets, certaines critiques positives toujours, nous estimons que le groupe socialiste votera le budget 2008 avec détermination et en pleine connaissance de cause.

Je m'adresse trente secondes à mon collègue Dominique DRION, un homme de bon sens, chef de groupe CDH-CSP, afin qu'il fasse preuve de bon sens, lui aussi, en votant avec son groupe le budget 2008. Nous vivrons sans conteste un moment historique qui restera dans les annales de nos travaux.

Au niveau des travaux, je citerai de manière très superficielle les efforts qui seront faits en matière d'environnement, les travaux de la SPIE_ ; souvenez-vous notre délégué Vincent est monté à la tribune lors de la séance thématique et il a évoqué la création d'une commission permanente du développement durable et si vous suivez bien l'actualité, vous aurez remarqué que ces jours-ci, au niveau des discussions « orange-bleu » comme on doit dire, on parle d'un futur poste ministériel du développement durable. Je crois donc que notre message est déjà passé et que l'on proposera aussi une redistribution des rôles des membres du Collège et qu'il y en ait un parmi vous qui ait vraiment cette attribution de responsabilité du développement durable.

M. DRION.- Ça doit être un provincialiste.

M. GEORGES.- Le co voiturage applicable dans un premier temps à nos agents provinciaux et dans un deuxième temps pour toute la population avec soutien informatique. C'est aussi quelque chose à souligner et que nous avons évoqué.

En matière le santé, la lutte contre l'obésité et la lutte contre la surdité. Ce sont des dossiers extrêmement importants qui font l'objet d'un travail quotidien.

En matière de culture, la réouverture du Musée de la Vie Wallonne qui nous est annoncée pour le printemps 2008 ; l'exposition Serrurier Bovy, la création d'un réseau de lecture publique en Province de Liège. Pourquoi ne pas souligner ces belles initiatives une fois encore ?

En matière de tourisme, on reprochait souvent à notre Province d'être hyper protectrice de ses propres infrastructures touristiques, en négligeant un peu les autres infrastructures touristiques situées sur la Province de Liège. Le pas est franchi maintenant, donc il y a vraiment une structuration du tourisme en Province de Liège et c'est très bien ainsi. On pourrait aussi dire, c'est un document qui vient de sortir et que vous allez recevoir bientôt, que l'on doit valoriser, en matière de communication, la diffusion de plein de documents et notamment celui-ci que vous connaissez sûrement, c'est l'Agenda. C'est une revue éditée par la Fédération du Tourisme de la Province de Liège qui valorise bien sûr beaucoup d'activités mais aussi qui donne des petits conseils notamment de recettes culinaires. C'est un point important qui enrichit ce type d'outil.

En matière d'agriculture, nous répondons à des besoins nouveaux.

En matière d'informatique et de simplification administrative, ici également nous demanderons une situation régulière de l'évolution de ces dossiers.

En matière de SPI+, nous suivrons les possibilités d'acquisition de nouveaux terrains ; nous encouragerons les partenariats notamment avec les communes et les initiatives public-privé.

En matière de lutte contre la violence et la toxicomanie et ce pour toutes les tranches d'âge et dans tous les milieux, qu'il s'agisse des familles, des écoles, des terrains de sports, etc, toutes des initiatives extrêmement intéressantes.

Et oui, comme disait notre collègue chef de groupe Ecolo, il y a du pain sur la planche et nous ferons le maximum pour soutenir toutes les bonnes initiatives que je viens de rappeler.

En conclusion, nous pouvons dire que, en politique, nous les élus, nous sommes désignés par l'électeur sous contrat à durée déterminée. Une fois installés, beaucoup hélas oublient la fragilité de cette désignation, tout en se contentant de siéger en attendant l'échéance électorale suivante.

A l'analyse du budget 2008, si nous voulons vraiment être objectifs, nous devons reconnaître que notre équipe exécutive fournit un travail considérable qui mérite notre confiance et ce, sans réserve.

Un petit point sur la communication qu'en même. Quand on interroge le citoyen de notre Province sur les rôles de notre Province, il répond assez régulièrement : « Ah, c'est grâce à vous qu'on a eu le Tour de France chez nous ». C'est bien mais il y a tout un pan d'activités qui est complètement négligé. Donc, pendant les six ans qui viennent, on l'a dit, nous devons faire mais aussi faire savoir. C'est une excellente initiative.

Donc, nous demandons à notre Collègue une organisation irréprochable de la communication qui, sans cesse, devra valoriser les multiples actions de notre Province.

Cette précision important étant rappelée, je le dis et je le répète, à l'analyse du budget 2008, le groupe socialiste de notre Conseil est confiant en notre Province pour ce budget 2008.

Il le sera également à l'avenir tout en ayant déjà un œil attentif sur 2009 (élections régionales) et surtout sur 2012, on y sera bien vite (élections communales et provinciales).

Le groupe socialiste votera donc le budget 2008 tout en remerciant le Collège provincial pour le travail fourni et pour l'encourager à persévérer dans cette voie jusqu'à la prochaine échéance.

Je tiens à vous remercier de votre bonne attention.

(Applaudissements sur les bancs de la majorité).

M^{me} LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur GEORGES. Monsieur DRION, vous avez la parole.

M. DRION (à la tribune).- Madame la Présidente, mes chers Collègues, pour utiliser la nouvelle formule souhaitée. Un peu d'encens, un peu de cotillon, je vous propose tout simplement de commencer en fêtant celui qui, dans cette assemblée aujourd'hui, fête ses 75 ans : Johann HAAS.

(Vifs applaudissements sur tous les bancs).

M. MESTREZ, Député provincial.- Tu paies un verre ?

M. DRION.- Johann ne paie jamais un verre, il offre un verre.

Madame la Présidente, mes chers Collègues, à l'examen des documents budgétaires qui nous sont soumis, je pourrais me limiter à une brève intervention sur le thème « un budget fragile pour une Province qui se doit être utile » ou encore « rien de nouveau sous le soleil ».

Faut-il parler de soleil lorsque notre Collège provincial, et les provinces de manière générale, ne nous annoncent pas un budget brillant.

Nous entendons, avais-je écrit, nous avons déjà entendu en tout cas un chef de groupe de la majorité ou presque un chef et demi de groupe de la majorité, paraphrasant ou commentant la note de politique générale qui se veut être un inventaire rassurant en termes d'actions provinciales.

Mais loin de nous l'idée d'éluder le débat budgétaire.

Loin de nous encore la volonté de rejeter d'un revers de la main, tout ce qui se fait en Province de Liège mais nous ne modifierons pas notre approche ; avec les moyens dont dispose notre Province, nous pourrions faire plus et mieux ; nous devons faire plus et mieux pour les citoyens qui nous font confiance.

Je vous propose d'articuler mon intervention de la manière suivante :

1. Quelques mots sur l'institutionnel.
2. C'est évidemment l'essentiel : l'examen de notre projet de budget.
3. La fiscalité.
4. Quelques propositions CDH-CSP.

Premier chapitre : l'institutionnel.

Le débat budgétaire au sein de toute assemblée démocratiquement élue constitue évidemment la pierre angulaire de la gestion de ladite institution.

La gestion d'une institution, c'est aussi son positionnement sur l'échiquier institutionnel.

Lors de mon intervention du 13 novembre 2006, première intervention de la présente législature, j'ai eu l'occasion de développer notre approche sur la question institutionnelle et sur le positionnement de notre Province.

Notre assemblée devra prochainement se prononcer sur un contrat d'avenir provincial. Si le principe ne semble pas devoir être remis en cause, la méthode d'élaboration et le contenu de ce contrat restent encore imprécis. Nous devons éviter la multiplication de notes, contrats, déclarations qui ne feraient que diluer les objectifs et les ambitions de la Province.

D'autre part, nous devons nous inspirer du principe Win-Win qui permettra de concevoir et d'évaluer les actions que chaque niveau de pouvoir devra réaliser de la manière la plus efficace au bénéfice des citoyens.

Un certain nombre de déclarations de ces dernières semaines relatives à la communauté urbaine m'amène à revenir quelques instants sur ce sujet.

Nous maintenons qu'une communauté urbaine, ce n'est pas une nouvelle institution ; les réalités d'Eupen, Verviers, Liège, Huy ou Waremme ne sont pas les mêmes. Si ces centres urbains et les communes environnantes rencontrent parfois des problématiques similaires, les solutions ne sont pas nécessairement identiques.

Une communauté se construit jour après jour, dans des démarches de solidarité.

C'est autour de projets que se construira une réelle communauté qui pourra, au cas par cas, solliciter le soutien provincial.

Dois-je rappeler que le Code de la démocratie locale précise que les Provinces règlent tout ce qui est d'intérêt provincial dans le respect du principe de subsidiarité ; les Provinces exercent leurs compétences de manière complémentaire et non concurrente avec l'action régionale et celle des communes.

Si des contrats de partenariat ont déjà été conclus avec la Région – contrats qui devront probablement être mieux ciblés dans l'avenir – des contrats de partenariat pourront être envisagés avec des collectivités locales dans le respect de l'autonomie desdites communautés.

Au chapitre institutionnel, il n'est peut-être pas inutile que notre Province soit particulièrement attentive à l'évolution d'un projet de décret modifiant quelques dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et du décret du 12 février 2004 organisant les provinces wallonnes.

Même si la fonction en cause ne relève pas directement de la compétence de notre assemblée, nous devons néanmoins être vigilants, toujours dans l'intérêt des citoyens de notre Province, au statut des commissaires d'arrondissement.

Je ne rappellerai pas ici les missions d'un commissaire d'arrondissement, ni les responsabilités qu'il doit assurer par délégation.

Ses missions et ses responsabilités sont d'autant plus importantes qu'une Province compte de nombreuses communes, une population importante et des infrastructures multiples.

Notre Province compte 84 communes, plus d'un million d'habitants, de grandes infrastructures. L'intérêt de la Province de Liège est d'obtenir du législateur qu'il prévoit deux commissaires d'arrondissement dans les provinces de plus d'un million d'habitants.

Devons-nous, en outre, rappeler une spécificité propre à notre Province : la présence sur son territoire de la Communauté germanophone qui justifie un certain nombre de missions complémentaires.

De la Communauté germanophone, parlons-en un instant, pour clôturer ce chapitre. Nous devons nous réjouir de ce qu'un nouvel accord de coopération entre cette Communauté et la Province, portant sur les années 2008 à 2012, sera finalisé dans les prochaines semaines. Nous supposons que la convention à intervenir reprendra de manière claire et précise les secteurs d'intervention, les projets de la Communauté germanophone et les montants budgétaires y affectés. Nous pouvons ainsi espérer que l'Exécutif de la Communauté germanophone s'appliquera à déposer des projets permettant l'utilisation de tous les crédits mis à sa disposition par notre Province. Nous devons en effet nous étonner de ce que l'Exécutif de la

Communauté germanophone ne profite pas totalement des possibilités que lui offre notre institution provinciale.

Deuxième volet de mon intervention : l'examen du projet de budget.

Quelques mots sur les documents disponibles et puis une analyse du projet de budget.

Le Code de la démocratie locale prévoit que chaque année, le Collège provincial soumette au Conseil le projet de budget pour l'exercice suivant, les comptes de l'exercice précédent et une note de politique générale. Le Collège provincial doit annexer à ces documents une série d'informations permettant aux Conseillers provinciaux de disposer de tous les renseignements nécessaires.

Sauf erreur ou omission de ma part, je n'ai pas trouvé, dans les documents, la liste des régies, des intercommunales et associations auxquelles notre Province participe, ainsi que les rapports d'évaluation des plans et contrats de gestion relatifs à l'exercice précédent. Certes, la méthode travail qui nous est proposée par le Collège provincial et à laquelle mon groupe a souscrit, nous amènera sans doute à débattre du contenu de ces documents lors de nos réunions de mars 2008.

M^{me} CHEVALIER, Député provincial.- Novembre.

M. DRION.- Je vous prie de m'excuser. Néanmoins, vous comprendrez que la communication à tout le moins de la liste des régies, des intercommunales et des associations doit permettre à chaque Conseiller de mieux comprendre et de mieux appréhender le budget.

Ce budget, venons-y, il nous paraît particulièrement fragile.

Le crédit de notre Province passe par son image. Au moment où nous sommes amenés à examiner le budget 2008, l'image de celle-ci ne doit évidemment pas occulter sa réalité budgétaire qui doit être objectivement débattue.

C'est parce que nous avons confiance en notre Province et en ses capacités d'adaptation que nous voulons, plus encore en 2008 qu'hier, forcer le Collège provincial à prendre un certain nombre de décisions et d'orientations qui ne pourront que renforcer notre budget et demain, nos actions.

Le budget présenté, ai-je dit, est particulièrement fragile.

Si vous voulez bien m'accompagner quelques instants dans les chiffres, vous prendrez d'abord le tableau de synthèse.

Il annonce à l'exercice ordinaire un résultat positif présumé de l'ordre de 1.800.000 €.

Ce chiffre nous inquiète ; il nous inquiète d'autant plus que les dépenses 2007, après intégration des différentes modifications budgétaires, s'élèvent en chiffres ronds à 380.130.000 € ; les dépenses prévues pour 2008 ne s'élèvent qu'à 372.000.000 €.

Comment le Collège provincial peut-il avancer sur une telle base lorsqu'il nous indique lui-même qu'entre 2007 et 2008, les dépenses de personnel augmentent de 4,62%, les dépenses de fonctionnement de 0,50%, les dépenses de transfert de 0,92%. Seules les dépenses de dettes par rapport au budget initial diminuent de 0,59% mais ces dépenses ne représentent que 11,20% de l'ensemble des dépenses.

Cette seule lecture permet évidemment de nous interroger sur la réalité des dépenses telles qu'elles sont programmées. Si nous transposons les dépenses 2007 en y ajoutant les majorations annoncées, quelles seront les dépenses réelles en 2008 ? Un simple calcul mathématique que je vous épargne permet de considérer que les dépenses devraient atteindre un montant de l'ordre de 390.000.000 € à 395.000.000 €.

Nos dépenses sont donc sous-estimées. C'est un premier exemple de la fragilité du budget présenté.

Lorsque nous analysons, à côté de cela, le rapport de la Cour des comptes, il convient de s'arrêter, par exemple, aux pages 4, 5 et 12.

La Cour des comptes rappelle la méthodologie mise en place par le Collège provincial pour nous présenter un budget en boni de l'ordre de 1.800.000 €. Le Collège provincial, vous l'avez lu mais je vous le rappelle, a inscrit au budget 2007, par le biais de la dernière modification budgétaire sur laquelle nous serons amenés à nous prononcer demain, les droits en instance au 31 décembre 2006 en matière d'additionnels provinciaux au précompte immobilier ; ce montant s'élève à 17.000.000 € en chiffres ronds.

Si la technique budgétaire n'est pas critiquable, je m'inquiète quant au montant intégré.

Dans cette assemblée, nul n'ignore qu'en matière de centimes additionnels au précompte immobilier, il existe des risques de non recouvrement ou de dégrèvement. Un taux de réduction de la recette fiscale est recommandé et notre Collège provincial l'applique d'ailleurs, pour le budget 2008, en portant un coefficient de 0,96 et en retenant donc un risque de l'ordre de 4%.

Si vous reportez ce risque de 4% sur les droits en instance au 31 décembre 2006 et qui vont donc être intégrés au budget, nous atteignons un montant de près de 700.000 €, montant pour nous porté à tort en recettes. Ce montant n'aurait-il pas dû être neutralisé dans la présentation d'un budget objectif et réaliste ?

Cette analyse nous amène ainsi à constater une surévaluation des recettes ; il s'agit là d'un deuxième exemple de fragilité de notre budget.

Sans m'étendre cette année trop longuement sur l'avis de la Cour des comptes, vous aurez également été attentifs au fait que le Collège provincial ne satisfait pas, comme c'était déjà le cas pour les quatre exercices précédents, à l'objectif de stabilisation de la charge de la dette prescrit par le Ministre de tutelle. Notre receveur provincial le souligne également. Et nous devons, en effet, constater que les charges complètes des emprunts à contracter en 2008 excèdent la moyenne arithmétique des charges des emprunts venus à échéance au cours des cinq dernières années.

Autre signal, et dernier pour cet après-midi, autre signal de fragilité : le Collège provincial commence à supprimer un certain nombre de subventions. Nous observons ainsi la suppression d'une série de subsides dans le secteur agricole et/ou la non indexation de ceux-ci dans d'autres secteurs et ce, depuis plusieurs années.

Le groupe CDH-CSP s'inquiète pour la pérennité d'un certain nombre de projets. Ne faut-il pas craindre, demain, la suppression d'interventions provinciales, par exemple, en matière de primes sur les capteurs solaires, en matière de soutien au monde associatif, culturel ou de la jeunesse ?

Avec un budget aussi étriqué, la Province se doit, en priorité, d'évaluer ses actions afin d'en déterminer la pertinence et, le cas échéant, de les réorienter pour une meilleure prise en compte des attentes des citoyens. Vous devriez suivre la recommandation entendue lors du dernier colloque de l'Association des Provinces wallonnes. Ceux qui s'y trouvaient ont entendu M. Jean-Louis Destans, Président du Conseil général de l'Eure, qui rappelait avec pertinence qu'une longue gestion d'une entreprise

par les mêmes personnes impose à un moment déterminé le recours à un audit pour voir ce que le gestionnaire ne voit plus finalement lui-même. L'heure se serait-elle pas venue d'agir ainsi et sans délai, comme nous l'avions d'ailleurs préconisé il y a quelques années ?

Je termine l'examen du budget en épinglant trois points complémentaires.

Votre Déclaration de politique générale pour l'année 2008 nous paraît malheureusement timorée. Les besoins dans le secteur des affaires sociales et de la famille sont criants. Vous ne prévoyez qu'une simple augmentation de 46.280 € pour être précis, pour un point ponctuel de cette politique. Les défis liés au développement durable sont énormes. La Région wallonne, sous l'impulsion déterminée des Ministres Antoine et Lutgen, a compris l'urgence de la situation. A la Province, n'en restons donc pas à des discours, comme trop souvent nous en avons d'ailleurs dans le secteur de la santé.

Cela m'amène tout naturellement à l'examen de la fiscalité provinciale telle que vous nous la proposez.

La fiscalité. Sur ce point, je ne puis mieux faire que de vous renvoyer aux interventions de mon groupe depuis plus de 5 ans.

Le projet de budget 2008 ne fait que conforter notre analyse qui est partagée par certains membres de notre assemblée, à en croire les propos tenus hier après-midi.

La recette de transfert que constitue l'impôt est de plus en plus à charge des seuls propriétaires immobiliers. 95% des recettes fiscales 2008 proviennent de ces additionnels au précompte immobilier.

Allons-nous encore attendre longtemps pour que vous respectiez vos engagements d'ouvrir une réflexion en profondeur sur la fiscalité au niveau de la septième commission de notre Conseil, en relation avec l'Association des Provinces wallonnes et en concertation avec la Région wallonne ?

Vous relirez les engagements que vous avez pris quant à l'ouverture des travaux permettant de tendre vers une fiscalité plus juste.

Votre immobilisme sur le sujet est affligeant et inquiétant. Merci à mon Collègue chef de groupe PS d'avoir rappelé que j'avais du bon sens. Mais bon sang ne sait mentir ; ce problème d'immobilisme fiscal à lui seul suffit pour que nous exprimions un vote négatif sur le budget. Bel essai !

Quatrième chapitre : les propositions de mon groupe.

Après les critiques objectives et nuancées, accompagnées de pistes de réflexion, je souhaite aborder avec vous un certain nombre de propositions. L'histoire de notre assemblée démontre l'attention que le Collège provincial a porté à certaines de nos suggestions. Je ne prendrai qu'un exemple, celui de l'apprentissage des langues et saluons prochainement l'ouverture de l'école des langues.

Alors que les grandes infrastructures culturelles et de lecture publique bénéficient de moyens importants, ce dont nous pouvons bien sûr nous réjouir, le dossier du pacte associatif reste en rade. Le vote du nouveau règlement d'octroi des subventions en matière sportive augurerait-il d'un règlement complet de ce dossier ?

Nous comprenons évidemment que le Collège provincial ne peut tout faire en même temps et c'est en ce sens qu'en novembre dernier, au nom de mon groupe, je vous annonçais la présentation d'une série de propositions. Celles-ci vous étaient présentées par thème ; chaque année de la législature devrait, selon nous, voir évoluer les politiques dans un, voire deux, domaine déterminé.

Evoquant en novembre 2006 les importantes problématiques de la jeunesse, je précisais ce qui suit : « La jeunesse constitue dans n'importe quel pays, l'âme de la société, l'essence qui l'incite à progresser. La jeunesse n'aura d'avenir que si nous l'écoutons, que si nous prenons soin de la contacter dans le processus de développement de la Province, que si nous instaurons un véritable dialogue et apportons des solutions concrètes aux préoccupations quotidiennes auxquelles elle est confrontée ».

Mon groupe a mené une réflexion sur le thème des jeunes et de la jeunesse.

Je ne reprendrai pas ici de manière exhaustive les différentes facettes d'un tel sujet mais, dans cette assemblée, nous pouvons raisonnablement partager un certain nombre de sujets. Par exemple, une formation toujours plus performante et toujours en adéquation avec les besoins de notre région ; mon collègue Gérard GEORGES rappelait dans son intervention l'importante évolution au niveau des Hautes Ecoles et le soutien important apporté par la Ministre SIMONET à ce projet qu'elle a encouragé et qu'elle soutiendra encore demain sans réserve.

Autre thème, autre sujet, une éducation inspirée du respect de l'autre, de la vie en communauté, du respect du cadre de vie ; ou encore une prévention à l'égard de certaines assuétudes.

C'est dans un tel contexte que mon groupe a déposé une série d'amendements budgétaires.

Nous devons déjà nous réjouir que l'amendement qui touche très directement l'information des familles et des jeunes sur ce que sont les enseignements technique et professionnel soit accueilli.

Une réflexion en septième commission, associant certainement l'inter-réseau, les acteurs de l'entreprise et tout autre acteur utile devra se poursuivre.

Un des objectifs est évidemment de faire tomber les barrières qui séparent encore trop souvent familles, jeunes et enseignements technique et professionnel.

Dans cette ligne, des visites d'entreprises pour des jeunes de 10 à 14 ans et pour leur famille permettraient encore de faire tomber des à priori.

L'éducation à l'environnement, à la qualité de la vie, au développement durable s'impose dès le plus jeune âge.

La petite enfance, l'école fondamentale et les mouvements de jeunesse sont autant de vecteurs qu'il convient de privilégier.

Ainsi, nous proposons une réflexion pour assurer un meilleur taux de couverture des milieux d'accueil de la petite enfance sur le territoire de notre Province. Un amendement budgétaire sous-tend cette demande.

D'autre part, nous demandons une intervention financière dans le coût des classes vertes dans nos infrastructures provinciales ou para-provinciales. Nous devons inciter les institutrices, les instituteurs, directrices et directeurs de l'enseignement fondamental à amplifier le nombre d'initiatives en la matière.

Pour ce qui est des mouvements de jeunesse, rappelons que ceux-ci rassemblent 30.000 jeunes en Province de Liège. Les mouvements de jeunesse sont présents dans toutes les couches de la population, sur tout le territoire, à la ville comme à la campagne. 88% des communes offrent déjà une possibilité d'accueil pour un mouvement et une famille ne doit jamais faire beaucoup de kilomètres pour trouver un mouvement de jeunesse prêt à accueillir ses enfants.

La Belgique est le pays d'Europe où il existe le plus grand pourcentage de jeunes engagés dans les mouvements de jeunesse.

Les animateurs bénévoles qui encadrent les enfants ont entre 17 et 25 ans de moyenne et sont des étudiants ou de jeunes travailleurs.

Chaque animateur est invité en outre à suivre un parcours de formation, reconnu par la Communauté française, qui débouche sur l'obtention d'un brevet qui constituera un acquis supplémentaire dans sa vie professionnelle.

Les mouvements de jeunesse, ce sont donc des milliers d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Chacun peut y trouver la place qui lui convient et faire de multiples découvertes et apprentissages au fil de son parcours.

C'est dans cette ligne que mon groupe a donc déposé un amendement tendant à un soutien complémentaire aux organisations de jeunesse. Ce soutien peut être fondé sur un projet concret en matière de développement durable. Ce projet nous semble constituer un moyen efficace pour rencontrer les attentes des associations et les objectifs d'éducation tels qu'ils ont d'ailleurs été rappelés lors de notre séance thématique sur le développement durable.

A titre d'exemple et à l'attention de notre Député provincial en charge de la jeunesse, je vous invite à examiner le projet CAP JEUNES Avenir mis au point dans le Département français de l'Hérault. Ce Département soutient des projets pouvant contribuer à permettre l'expression de la citoyenneté, à favoriser l'autonomie et la prise en charge personnelle, à garantir l'accès aux activités sportives et culturelles, à développer une action solidaire, d'utilité sociale, d'intérêt collectif, à prévenir les conduites à risques.

La prévention aux assuétudes, la prévention face aux risques de la route : autres volets de nos propositions. Ce sont pour nous deux autres aspects de l'éducation, deux autres aspects des politiques préventives qu'une Province se doit d'amplifier.

Si notre Province développe un certain nombre d'initiatives, nos moyens budgétaires limités doivent nous permettre de faire plus, sans nécessairement dépenser beaucoup plus.

Nos deux amendements vont dans ce sens. Je les rappelle cet après-midi avec force, sachant que demain nous serons amenés à nous exprimer sur le fondement de ces amendements et la commission ad hoc vous en propose à tort le rejet.

Il s'agit d'une campagne publicitaire afin de sensibiliser les jeunes conducteurs aux dangers de la route liés à la consommation d'alcool et/ou de drogues et d'autre part, une aide logistique aux actions de Fedemot.

L'examen des documents budgétaires relatifs à la politique de notre Province à l'égard des agriculteurs nous a, en dernière minute dirai-je, interpellés.

Une restructuration importante du budget agriculture nous est présentée mais il est évidemment essentiel que nous puissions bien en comprendre les objectifs.

A notre initiative, le Collège provincial a accepté de mettre en œuvre une politique en matière d'IBR. La transposition budgétaire de l'intervention provinciale n'apparaît malheureusement pas clairement. Nous sommes rassurés puisque cette intervention est reprise dans un article global mais il est important de le confirmer et de le conforter.

D'autre part, nous devons regretter la suppression de l'article budgétaire relatif à l'intervention provinciale en faveur des services de remplacement agricole.

Nous ne pouvons que nous étonner de cette suppression et nous espérons, comme évoqué hier après-midi, que les travaux de la deuxième commission permettront de clarifier les intentions du Collège provincial quant à cette intervention qui constitue une aide indispensable à nos agriculteurs.

Dans le cadre de cette politique agricole, votre assemblée connaît notre soutien au projet Agricharme. Antérieurement, nous avons déposé certains amendements budgétaires qui ont été accueillis.

Nous pensons que ces projets prennent aujourd'hui de plus en plus de place et qu'un agent provincial devrait y être « dédié » en permanence pour leur conception et leur réalisation ; telle est la motivation de l'amendement budgétaire que nous avons déposé et qui sera examiné le moment venu par la commission ad hoc.

Voilà, Madame la Présidente, chers Collègues, en résumé, les propositions formulées au nom de mon groupe et ciblées, vous l'avez compris, sur un thème. Si vous souhaitez connaître le thème de l'année prochaine, vous irez voir ma déclaration de novembre 2006 : « ils se suivent et sont annoncés ». Vous êtes bien sûr les bienvenus dans la réflexion en profondeur.

Je conclus. Dans le langage populaire, nous entendons régulièrement : « Il n'y a plus de saison ».

Je me refuse de conclure cette intervention par une formule du même type qui serait : « En Province de Liège, il n'y a plus d'ambition ».

Plus que jamais, notre slogan « Forcer l'avenir » doit être rappelé. Seule la Province ne peut tout faire ; seule la Province ne peut réussir.

Gageons qu'en collaboration avec chaque niveau de pouvoir et avec la détermination des mandataires des partis démocratiques, les habitants de notre Province restent toujours notre priorité.

J'ai dit et je vous remercie.

(Applaudissements sur les bancs du groupe CDH-CSP).

M^{me} LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur DRION. Il nous reste à entendre maintenant la déclaration du groupe MR, par l'intervention de M. DODRIMONT. Vous avez la parole, Monsieur le Conseiller.

M. DODRIMONT (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Madame la Présidente, Monsieur le Gouverneur, Madame la Greffière provinciale, Mesdames, Messieurs, chers Collègues, avec cette session d'octobre 2007 qui est devenue exclusivement budgétaire, notre institution s'est dotée, au nom de la cohérence et de l'efficacité, d'un nouveau mode de fonctionnement.

Cela doit être salué par celles et ceux qui tendent à garder une lueur de bon sens et d'objectivité comme un véritable « progrès ».

Comme nous le livrait Claude Lévi-Strauss : « Chaque progrès donne un nouvel espoir, suspendu à la solution d'une nouvelle difficulté. Le dossier n'est donc jamais clos ».

Eh oui, il est évident que dans sa recherche de la performance, une institution se doit d'évoluer.

Elle peut prendre des risques en les calculant. Elle doit aussi tenir compte des évolutions sociétales et des aspirations nouvelles des populations.

Bref, elle doit se remettre en question.

En changeant notre fonctionnement en autant d'occasions que nous l'avons fait lors de ce dernier quart de siècle, c'est à chaque fois une impulsion non négligeable qui est donnée aux différentes politiques menées par la Province de Liège.

Je pense pouvoir parler au nom des Réformateurs de cette assemblée pour saluer très positivement cette notion de changement qui anime le Collège provincial depuis plusieurs années et qui transparaît de façon très concrète dans sa note de politique générale qui préface, en quelque sort, le budget 2008.

Je n'irai pas jusqu'à affirmer comme Jules Renard : « C'est une question de propreté, il faut changer d'avis comme de chemise ».

Je me contenterai d'apprécier la juste évolution des choses qui conditionne le travail de plusieurs départements de notre administration avec comme corollaire la volonté clairement affichée d'offrir à chacun « optimalisation et simplification administrative de notre institution ».

Les actes posés en ce début de législature, la création d'une cellule de gestion des ressources humaines, la mise en place d'un plan stratégique de gouvernance, la préférence donnée aux actions de fond plutôt qu'au saupoudrage politicien sont autant de signes qui ne trompent pas quant à la volonté de la majorité PS-MR de préserver et de pérenniser une institution digne de ce 21^{ème} siècle.

Ainsi que la note de politique générale en fait état et ainsi que l'a répété Christophe LACROIX à maintes reprises, nous voulons aussi miser sur – je le cite – la promotion d'une réelle culture d'entreprise auprès des travailleurs provinciaux et l'on qualifie d'agents-collaborateurs.

Voilà évidemment de quoi rendre ma famille politique encore plus heureuse qu'elle ne l'était déjà en ce début de semaine, en ayant, bien sûr, à l'esprit qu'il est bien plus intéressant de se réjouir de ce qui est construit pour des années plutôt que d'un éphémère sondage.

Au-delà de cette volonté de bonne gouvernance, de ce balisage des évolutions admissibles pour les dépenses provinciales, il y a évidemment les actions provinciales que sont en droit d'attendre, comme par le passé, les citoyens du Pays de Liège.

Ces actions sont clairement annoncées à travers le budget de l'exercice 2008.

Si je devais relier entre elles ces actions, je pense que le fil conducteur que j'aurais envie de mettre en avant est clairement celui de la santé, un département parfois bien délaissé par M^{me} FONCK dans le cadre de ses responsabilités.

La santé qui peut être déclinée d'ailleurs sous toutes ses formes. La santé de l'esprit, celle du corps. La santé psychique, la santé physique. La santé dans sa forme préventive à qui Georges PIRE s'est évertué à donner une crédibilité qui colle si bien à l'image de la Province de Liège.

La santé grâce à nos produits de terroir et à l'accompagnement des agriculteurs que nous voulons aider lorsqu'ils se dirigent vers le bio.

La santé aussi à travers la construction durable, aussi omniprésente que transversale, Monsieur BECKERS, dans le discours provincial et ce, dans chacune des matières relevant de notre compétence.

A ce propos, même si on peut toujours aller plus loin, il faut mettre en évidence nos actions incitatives avec le maintien de primes aux citoyens pour l'installation de chauffe-eau solaires mais aussi des actes concrets qui seront posés – également à titre d'exemple – comme le placement de panneaux thermiques et photovoltaïques sur nos propres bâtiments tels que celui qui abrite l'Administration centrale provinciale.

En menant à bien ce projet, l'institutionnel montrera la voie à suivre et prouvera la faisabilité de ce genre de dossier (à forte orientation environnementale) même en site urbain.

Mais dans ce programme 2008, il est aussi question de la santé de nos jeunes et ce, avec des campagnes ambitieuses sur l'obésité et la surdit .

Mes chers Coll gues, il y a, aussi et surtout, dans l'actualit  provinciale, un message clair qui vise   d m tir en br che une certaine « sympathisation » que l'on a voulu donner   cette v ritable gangr ne qui s'appelle le cannabis.

Avec une campagne particuli rement dynamique que notre budget 2008 lui permettra d'intensifier encore, Ann CHEVALIER va, je l'esp re, d monter point par point cette construction sournoise que notamment quelques « barbus-chevelus », chauss s de sandalettes, se sont appliqu s    riger autour d'une drogue que l'on a qualifi e de douce et dont pourtant les ravages sont monstrueux pour notre jeunesse.

Le point « cannabis » deviendra une r f rence, j'en suis convaincu et continuera son action en 2008 en accueillant de nombreux jeunes qui en franchissant sa porte, font un pas important pour sortir d'un engrenage bien r el.

Voil , Monsieur DRION,   mon sens, une r ponse aux probl mes que rencontrent nos jeunes et qui va bien plus loin que notre amendement n  3.

Avec des pr visions de d penses   la hausse, c'est le d partement des affaires sociales qui se donne visiblement des moyens suppl mentaires pour ce type d'actions mais aussi pour rencontrer mieux encore les nombreuses demandes en mati re de biot l vigilance, de pr ts au logement ou encore de pr ts d' tudes.

Il est aussi   souligner le travail de qualit  qui est produit dans notre  tablissement « L'Accueil » de Lierneux dont les phases de r novation s'encha nent pour optimiser son fonctionnement.

L'effort budg taire est maintenu pour ce centre unique dans le paysage m dical de notre communaut  avec, enfin, aussi un  quilibre quant   son financement et une mise au point justifi e avec l'autorit  f d rale. Cet effort devra aussi nous permettre ainsi qu'  nos m decins de continuer, gr ce   des r f rences qu'ils ont acquises lors de ces derni res ann es,   s'enrichir lors de contacts internationaux o  leurs comp tences ouvrent bien des portes. Nous sommes, sur cette question, bien loin d' tre timor s.

La sant  de nos a n s avec la restructuration du service des cars et le recadrage du d pistage de l'andropause sera  galement au c ur de nos pr occupations en 2008.

La sant , encore, cela passe pour les plus d favoris s d'entre nous par un lieu de vie d cent ; ce dont ne disposent pas toujours celles et ceux qui notamment vivent dans des endroits inappropri s constitu s par des caravanes ou autres lieux qui   l'origine relevait du caract re touristique.

Ces habitations, si on peut les appeler ainsi, au-del  de ce qu'elles am nent comme inconfort, peuvent  tre v ritablement qualifi es de nids   microbes favorisant notamment des probl mes pulmonaires ou respiratoires li s souvent   la proximit  entre habitation et cours d'eau.

Là aussi, il y a eu une réaction adéquate du Collège provincial avec ses propositions en faveur des agences immobilières sociales et son implication dans un beau et grand projet de logement alternatif dans la région la plus touchée de notre province et de la région wallonne par la problématique de l'habitat permanent, à savoir la région Ourthe-Ambève.

A propos de cette implication provinciale dans le secteur du logement social, je soutiendrai des deux mains (la gauche et la droite) les inscriptions budgétaires relatives aux 5 agences immobilières sociales de notre territoire.

Cette relativement nouvelle manière d'aider dans le secteur du logement social que représente l' AIS est très clairement celle qui implique le plus et le mieux les différentes classes de notre société.

En Ourthe-Ambève, il y a plus de 100 logements que des particuliers ont confiés à l' AISOA ; ce qui représente plus de 16% du parc total de logements sociaux.

Sans l'aide provinciale, ce service ne fonctionnerait vraisemblablement plus et nous ne verrions plus ainsi cette collaboration « propriétaires-locataires sociaux » qui peut être qualifiée de véritable succès.

A propos de l'Habitat permanent dans les parcs résidentiels et les campings, il nous a été dernièrement agréable, M. le Député provincial Paul-Emile MOTTARD et moi-même, de constater la bonne évolution du dossier de partenariat « Fonds wallon du logement – Province de Liège – Commune d'Aywaille » qui prévoit la construction de 14 logements d'un type nouveau et dont la conception a précisément été imaginée avec le concours d'habitants permanents dont nous avons pu juger de la motivation.

Plus fort encore a été, à mon sens, le sentiment de valorisation sociale qui émanait de celles et ceux qui ont été associés par l'organisme accompagnateur du projet à la réflexion de ce que pourrait devenir leur habitation dans le futur.

Là aussi, chers Collègues, rien n'aurait été possible sans l'engagement financier de la Province de Liège.

Notre budget 2008 s'inscrit évidemment dans la continuité de ce projet dont nous espérons une concrétisation rapide.

A ce moment de mon intervention, je me crois autorisé de rappeler de façon globale le rôle fédérateur, d'aide, de conseil que remplit la Province aux côtés de « ses » 84 communes.

Lorsque j'entends que certains dirigeants de villes wallonnes importantes veulent enfile la cagoule du bourreau pour couper la tête d'une institution qui à leurs yeux coût de l'argent qui pourrait être mieux utilisé par d'autres niveaux de pouvoir dont leurs villes, je ne peux évidemment que réagir.

Ma réaction est du même acabit vis-à-vis du collègue Ecolo issu de la Communauté germanophone qui a réussi en quelques déclarations « tape à l'œil » à susciter autour de ses propos une unanimité sans faille. Malheureusement pour lui et fort heureusement pour notre institution, cette unanimité s'est faite « contre lui ».

Je n'y reviens pas plus en avant, ses collègues germanophones s'en sont chargés et il y a quelques années que j'ai appris qu'il valait mieux ne pas tirer sur une ambulance.

Néanmoins, ne faudrait-il pas que certains méditent un peu sur leur engagement lorsqu'ils acceptent de figurer sur une liste électorale ?

Que diable, lorsque l'on milite pour la suppression d'une institution que l'on ait la décence de ne pas quémander le soutien d'électeurs que l'on va s'empresse de cocufier aussitôt leur voix empochée.

Cette réaction est celle du mandataire provincial mais aussi celle d'un responsable communal qui pense avec sincérité qu'une gestion à l'échelle provinciale est indispensable dans une politique de proximité qui ne doit évidemment pas disparaître du paysage institutionnel.

Les motivations sont structurelles, géographiques, humaines, historiques.

Comment parler en même temps de communauté urbaine, de cohérence économique avec des parcs d'activités économiques, de politique touristique autour d'une ville culturelle, de gestion de bassins hydrographiques et, en même temps, faire l'impasse sur une structure territoriale historiquement fondée sur un idéal ou encore un esprit.

Plusieurs d'entre nous sont clairs sur la question quand on aborde aussi des thèmes portant sur l'enseignement, le sport, la mobilité ou encore la préservation patrimoniale, les infrastructures culturelles de portée internationale.

Et je n'ose même pas évoquer la question de l'emploi généré par l'activité propre de cette institution.

Nous le savons, rien n'est jamais garanti sur le long terme sans une vigilance de tous les instants. Nos actions sont nombreuses et le panel de projets sous-entendus par notre budget 2008 démontre que nos ambitions, Monsieur DRION, oui nos ambitions sont intactes.

En construisant les prévisions 2008, la majorité provinciale marque clairement plusieurs options politiques.

Tout d'abord, celle de ne pas augmenter la pression fiscale qui pèse sur les habitants de toute la province ; cette pression, Monsieur DRION, étant même globalement réduite.

Ensuite, puisqu'il est question de rester bien ancrés dans les problématiques quotidiennes des gens, en gardant le même volume d'aides à la population liégeoise, l'autre option qui doit être prise tend évidemment à faire aussi bien avec des moyens quelque peu réduits.

Seuls ceux qui ont la volonté de déstabiliser l'institution diront le contraire. Nos marges de manœuvre se réduisent.

Si la gestion toujours prudente du passé nous permet de rester sereins, nous devons avoir à l'esprit que la conjoncture est préoccupante et pas rien que pour nous ; qu'il est donc de notre devoir de continuer à rechercher une optimisation toujours plus pointue de la gestion de notre Province.

En un temps record, Christophe LACROIX a ciblé les objectifs vers lesquels il fallait tendre pour réaliser cette optimisation, je le cite une nouvelle fois, sans restriction du service offert aux citoyens.

Il ne pourra pleinement réussir la mission qu'il s'est assignée avec ses collègues sans une pleine, efficace et dynamique collaboration de l'ensemble des services provinciaux.

De ce que nous avons pu en voir lors des commissions de cette session budgétaire où M^{me} la Greffière provinciale et nos hauts fonctionnaires contribuent à l'efficacité des travaux, la motivation est de mise et nous pouvons être optimistes sur la volonté de tous d'aller dans le sens de la déclaration d'André GILLES sur la politique à mener lors de cette législature.

Vis-à-vis de ces fonctionnaires, j'aurai cependant juste un petit regret. C'est celui de leur avoir infligé le spectacle digne d'un bas à sable au sujet des rapports de nos commissions.

Les soi-disant représailles « Ecolo » sont évidemment l'expression claire de leur intérêt tout relatif pour cette institution et son fonctionnement et en plus, M. BECKERS vient de se permettre de critiquer très largement nos commissions ; on aura tout vu !

Nonobstant cette touche peu gratifiante, je crois que nous pouvons nous féliciter du fonctionnement général de ces commissions. Avec une mention pour celle que préside brillamment notre collègue Miguel FERNANDEZ, la commission des Finances, qui a été largement mise à contribution ces derniers temps. Voilà un bon exemple d'efficacité que je tenais à souligner.

Madame la Présidente, chers Collègues, je pense sincèrement que nous pouvons être satisfaits du fonctionnement de notre institution qui semble être la seule en l'espère à requérir autant de participation de la part des membres de son assemblée première.

Impliquer les conseillers pleinement dans le fonctionnement de nos commissions constitue, à mon sens, un exemple pour d'autres assemblées.

Au-delà de ce fonctionnement en perpétuelle évolution, je m'en voudrais de ne pas évoquer l'implication constructive de certains de nos collègues de l'opposition qui, avec des propositions d'amendements budgétaires, apportent aussi leur part au travail global de l'institution.

Notre assemblée saura faire le tri entre ce qui est réaliste et utopie, entre ce qui est réellement de compétence provinciale et ce qui relève d'autres niveaux de pouvoirs.

Néanmoins, chaque proposition a le mérite d'exister et elle se doit d'être analysée objectivement. Ce qui ne manquera pas d'être fait lors de nos prochaines réunions.

La Province est en mouvement, elle est un des employeurs les plus importants sur son territoire.

Elle peut, plus qu'hier, devenir le véritable catalyseur de toutes les actions visant au redéploiement économique et à la dynamisation des acteurs du secteur.

Une nouvelle fois, à travers notre budget, on se rend compte, et n'en déplaise aux écologistes, que la politique de relations extérieures contribue aussi à ce redéploiement souhaité par toutes et tous.

Les actions internationales qui nous ont menés vers la France, l'Italie, la Pologne, la Tunisie, la Chine, le Vietman serviront encore la cause économique.

Sur ce terrain, 2008 ne sera pas non plus en reste en ce qui concerne le chapitre événementiel.

Le sport et la culture feront bon ménage aux quatre coins de notre Province pour attirer des visiteurs nombreux à qui les acteurs locaux auront mission « de vendre » notre région, ses atouts patrimoniaux, ses richesses naturelles

Sur le plan sportif en particulier, il faut se réjouir que notre budget 2008 augure une continuité dans des actions visant à renforcer la formation de jeunes sportifs que ce soit en football, en tennis de table, en rugby ou autre encore.

D'une façon plus générale, sur le plan de la formation, il n'est inutile de rappeler que la Province a depuis longtemps compris le rôle fédérateur qu'elle pouvait remplir pour nos administrations communales, nos services d'incendie et nos zones de police.

Avec la création d'une école des cadets, on se félicitera qu'une nouvelle voie, la sécurité de nos concitoyens et la préparation physique et technique de celles et ceux qui devront un jour la garantir, est au centre des préoccupations provinciales.

Madame la Présidente, aujourd'hui, même si j'ai beaucoup parlé de santé, je me sens particulièrement en forme, loin d'être une demi-portion, Monsieur DRION, pour aborder avec vous tous le vote du budget 2008.

Il est raisonnable et raisonné ! Loin d'être fragile, ainsi que vous le qualifié. Il suit certes parfaitement la logique conjoncturelle mais il laisse une part importante au rêve.

C'est principalement notre histoire qui, tout au long de cette année 2008, nous aidera elle aussi à rêver.

La réouverture du Musée de la Vie Wallonne, le 1000ème anniversaire de la mort du Prince-Evêque Notger, la renaissance de l'ensemble du site du Val Saint-Lambert sont autant d'occasions où les Liégeoises et les Liégeois pourront évoquer leur passé, la vie de leurs ancêtres, l'histoire de leur Province.

La Principauté, le Pays, la Province de Liège, voilà ce qui nous a été donné en héritage.

Nous ne pouvons le mériter sans défendre avec force la structure institutionnelle qui sied parfaitement à ce territoire.

La Province de Liège s'apprête à vivre une année 2008 intense avec des projets de qualité qu'un budget réaliste permet.

Notre volonté sera d'apporter une caution solide à ce budget en posant ce geste : notre groupe continuera à défendre une institution à laquelle il croit.

C'est vrai qu'en cette Province, nous y croyons !

Alors, en guise de conclusion, j'emprunterai ces mots à Charles Nodier : « Il n'y a pas besoin de parler. Il n'y a que deux choses qui servent au bonheur : c'est de croire et d'aimer ».

Merci.

(Applaudissements sur les bancs de la majorité).

M^{me} LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur DODRIMONT. C'est ici que se termine la discussion générale sur le compte et les dossiers budgétaires 2008.

Nous allons terminer ici nos travaux de ce jour mais je dois vous rappeler qu'outre l'examen du document 07-08/22 relatif au Bois Saint-Jean, la séance de notre Conseil de demain sera consacrée aux réponses du Collège provincial, ainsi qu'aux votes sur le compte 2006, sur la perception des taxes provinciales pour l'année 2008, sur les trois amendements budgétaires déposés en réunion des commissions spécifiques compétentes et examinés par la septième commission, sur le projet de budget et sur la 1ère série d'emprunts 2008.

IV.- Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

M^{me} LA PRESIDENTE.- Aucune réclamation n'ayant été déposée en ce qui concerne la rédaction du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2007, je le déclare approuvé.

V.- Clôture de la réunion

M^{me} LA PRESIDENTE.- Je lève la séance.

La séance est levée à 16 h 46.